

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil

(Du 9 mai 2012)

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE

Projet de décret portant octroi d'un crédit complémentaire de 245.000 francs pour l'équipement d'un véhicule de soutien sanitaire cantonal

La commission parlementaire "Véhicule soutien sanitaire"

composée de M^{mes} et MM. Carol Gehringer, présidente, Adrien Laurent, vice-président, Christian Hostettler, rapporteur, Gabrielle Würzler, Philippe Loup, Marina Giovannini, Etienne Robert-Grandpierre, Denis Cattin et Marc Schafroth.

fait les propositions suivantes au Grand Conseil:

Entrée en matière (art. 64 OGC)

Par 8 voix et 1 abstention, la commission propose au Grand Conseil d'entrer en matière sur ce projet de décret, puis de le modifier comme suit:

Projet de décret bis (art. 60, al. 2, OGC)

Titre

Décret portant octroi d'un crédit supplémentaire de 245.000 francs pour l'équipement d'un véhicule de soutien sanitaire cantonal.

A l'unanimité, la commission a accepté cet amendement.

Article premier

Un crédit supplémentaire de 245.000 francs est accordé au Conseil d'Etat pour l'achat et l'équipement d'un véhicule de soutien sanitaire.

A l'unanimité, la commission a accepté cet amendement.

Article 2

Supprimer "1 Un crédit supplémentaire de 245.000 francs est accordé au Conseil d'Etat."

A l'unanimité, la commission a accepté cet amendement.

Vote final

A l'unanimité, la commission propose au Grand Conseil d'accepter ce projet de décret tel qu'il sort de ses délibérations dans sa version bis.

Préavis sur le traitement du projet (art. 102ss OGC)

A l'unanimité, la commission propose au bureau du Grand Conseil que le projet soit traité par le Grand Conseil en débat restreint.

Adoption du rapport

A l'unanimité, la commission a adopté le présent rapport.

Neuchâtel, le 12 juillet 2012.

Au nom de la commission "Véhicule soutien sanitaire"

La présidente,
C. GEHRINGER

Le rapporteur,
C. HOSTETTLER